



1512, RUE CHÂTILLON  
MAISONNETTE N.-B.  
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717  
Fax/Télé: (506) 726-2718  
info@maisonnette.ca  
www.maisonnette.ca

## **RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE**

**LE MARDI 12 FÉVRIER 2019 À 18H30  
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**Présents :** Viviane Baldwin, maire;  
Jules Boudreau, maire adjoint;  
Joanne Cormier-Baldwin, conseillère;  
Michèle Poirier, conseillère;  
René Poirier, conseiller.

**Absent :** Aucun.

### **1. Ouverture**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et appelle l'assemblée à l'ordre à 18 h 36.

### **2. Relevé des présences**

20 citoyens présents.  
Le conseil est présent dans son entier.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Boudreau;  
Appuyé de la conseillère Cormier-Baldwin;  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  
Adopté.

### **4. Déclaration de conflit d'intérêts**

Sans objet.

### **5. Procès-verbal de la réunion précédente**

#### **5.1. Réunion régulière du 8 janvier 2019**

Il est proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;  
Appuyé de la conseillère Poirier;  
QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 8 janvier 2019 soit adopté tel que présenté.  
Adopté.

#### **5.2. Réunion extraordinaire du 4 février 2019**

Il est proposé par la conseillère Poirier;



1512, RUE CHÂTILLON  
MAISONNETTE N.-B.  
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717  
Fax/Télé: (506) 726-2718  
info@maisonnette.ca  
www.maisonnette.ca

Appuyé de la conseillère Cormier-Baldwin;  
QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 février 2019 soit  
adopté tel que présenté.  
Adopté.

## **6. Suivi du procès-verbal de la réunion précédente**

### **6.1. Réunion régulière du 8 janvier 2019**

Sans objet.

### **6.2. Réunion extraordinaire du 4 février 2019**

Sans objet.

## **7. Étude des objections écrites reçues concernant la demande de modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage pour les lots 20082079 et 20092623.**

La mairesse Viviane Baldwin fait une courte présentation du projet. L'urbaniste de la CSR, Charles-Éric Landry, est présent à la réunion et explique le principe de changement de zonage aux citoyens. Il se fera disponible en cas de questions concernant le sujet.

La mairesse donne ensuite le droit de parole au promoteur, Monsieur Denis Haché. Ce dernier explique son projet de terrain de camping saisonnier qui vise les retraités et semi-retraités recherchant le calme.

Madame la mairesse donne la parole aux citoyens souhaitant se prononcer en faveur du projet de modification du zonage. Personne ne démontre de l'intérêt à s'exprimer.

Madame la mairesse cite le nom des personnes qui ont soumis des objections écrites avant la date butoir, soit 7 citoyens :

- André Haché
- Bernard Godin
- Gisèle Godin
- Fany Ferguson
- Solange Godin
- Mario Babin
- Laurie Labelle-Babin

Elle invite ensuite les opposants à prendre la parole à tour de rôle, incluant toute autre personne qui serait dans la salle et qui n'aurait pas soumis d'objections écrites. Après chaque opposition, l'urbaniste pourra répondre aux inquiétudes liées à son domaine et le promoteur pourra faire des précisions si certaines questions lui sont adressées. S'il le désire, le conseil pourra ensuite poser des questions aux urbanistes, au promoteur ou aux citoyens.



1512, RUE CHÂTILLON  
MAISONNETTE N.-B.  
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717  
Fax/Télé: (506) 726-2718  
info@maisonnette.ca  
www.maisonnette.ca

- André Haché - absent
- Bernard Godin - présent : il mentionne que tout étant noté dans sa lettre, aucun commentaire supplémentaire.
- Gisèle Godin - présente : elle prend le temps d'expliquer sa crainte qu'un tel projet voie le jour dans la municipalité, puisqu'elle-même détient un terrain de camping situé à la dune de Maissonette. Elle mentionne les commerces qui ont fermé au cours des dernières années et elle craint qu'un deuxième terrain de camping entraînera la fermeture de l'un d'eux. Elle note que 80 % de sa clientèle est composée d'adultes retraités et semi-retraités. Elle est d'accord pour la venue de nouveaux commerces, mais pas pour de la concurrence.
- Fany Ferguson - absente
- Solange Godin - absente
- Mario Babin - présent : aucun commentaire
- Laurie Labelle-Babin - présente : aucun commentaire
- Autre : Stéphane Ferguson : il mentionne que Maissonette est un trop petit village pour qu'il y ait de la compétition.
- Autre : Rino Plourde : il mentionne qu'un projet différent serait préférable.

Étant donné que personne d'autre ne démontre de l'intérêt à s'exprimer, madame la mairesse clos la période d'audience publique.

**8. Dépôt de première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté n°38 Arrêté modifiant le plan municipal de Maissonette ».**

Il est proposé par le conseiller Boudreau;

Appuyé de la conseillère Poirier;

Que l'arrêté n°38 concernant la modification du plan municipal de Maissonette, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Adopté à l'unanimité.

**9. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté n°38 Arrêté modifiant le plan municipal de Maissonette ».**

Il est proposé par la conseillère Poirier;

Appuyé de la conseillère Cormier-Baldwin;

QUE l'arrêté n°38 concernant la modification du plan municipal de Maissonette, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Adopté à l'unanimité.

**10. Dépôt et première lecture de l'arrêté intitulé « Arrêté n°39 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Maissonette ».**



1512, RUE CHÂTILLON  
MAISONNETTE N.-B.  
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717  
Fax/Télé: (506) 726-2718  
info@maissonette.ca  
www.maissonette.ca

Il est proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;  
Appuyé de la conseillère Poirier;  
QUE l'arrêté n°39 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Maissonette, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.  
Adopté à l'unanimité.

**11. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté n°39 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Maissonette ».**

Il est proposé par la conseillère Poirier;  
Appuyé du conseiller Poirier;  
QUE l'arrêté n°39 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Maissonette, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.  
Adopté à l'unanimité.

**12. Rapport des comités**

**- Chemin des Chalets (S/O)**

**- Parc et loisirs**

La conseillère Poirier fait la lecture de son rapport pour le mois de janvier 2019.

Il est proposé par la conseillère Poirier;

Appuyé de la conseillère Cormier-Baldwin;

QUE le rapport du comité Parc et loisirs soit accepté tel que présenté.

Adopté.

**- Travaux publics (S/O)**

**- Comité Ad-hoc (S/O)**

**- Comité de finance (S/O)**

**- Comité Municipalité amies des aînées (S/O)**

**- Comité débarcadère**

Viviane a communiqué avec la firme de consultant choisie pour le projet du débarcadère et une rencontre avec les ingénieurs et le comité devrait avoir lieu prochainement.

**- Rapport de la mairesse (S/O)**

**13. Correspondances reçues et envoyées**

Sans objet.

**14. Motions et avis de motion**



1512, RUE CHÂTILLON  
MAISONNETTE N.-B.  
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717  
Fax/Télé: (506) 726-2718  
info@maisonnette.ca  
www.maisonnette.ca

Proposition 2019-02-12 #1

Je propose que le Village de Maisonnette fasse un don de 50\$ au réseau de développement économique et d'employabilité pour l'activité maire d'un jour.

Proposé par la conseillère Poirier;

Appuyé par la conseillère Cormier-Baldwin;

Adopté.

**15. Affaires nouvelles**

Madame la mairesse invite les citoyens à participer à l'activité familiale prévue le dimanche 17 février 2019 à 13 h. Elle mentionne par le fait même la prochaine invitée de l'activité Jasette et Galette prévue le 24 février, soit Julie Landry-Godin du Centre de Ressources Familiales de la Péninsule acadienne.

**16. Période de questions**

Aucune question.

**17. Ajournement**

Madame la mairesse propose l'ajournement de la réunion à 19 h 08.